

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission spéciale du Règlement

Convocation¹

**Vendredi 17 avril 2020 – à l'issue du Bureau élargi
Par visioconférence**

Ordre du jour

**1. Proposition de modification du Règlement relative à la tenue de réunions par voie électronique avec présence physique partielle ou hors présence physique déposée par Mme Magali Plovie
16 (2019-2020) n° 1**

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé de Mme Magali Plovie, auteure de la proposition.
- Discussion générale.
- Discussion et vote de l'article unique.
- Vote de l'ensemble de la proposition de modification du Règlement.

2. Divers

¹ Dans les conditions de l'article 20.1a du Règlement, les réunions de la commission spéciale du Règlement se tiennent à huis-clos.

Composition de la commission

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu, Mme Viviane Teitelbaum, M. Christophe Magdalijns

Membres :

PS : Mme Delphine Chabbert, M. Hasan Koyuncu, M. Jamal Ikazban

Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, Mme Magali Plovie

MR : Mme Viviane Teitelbaum, M. Gaëtan Van Goldsenhoven

DéFI : M. Christophe Magdalijns, M. Michaël Vossaert

PTB : Mme Stéphanie Koplowicz, M. Petya Obolensky

cdH : M. Christophe De Beukelaer

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).